

Réunion du 27 mars 2025 de 14 h 00 à 16h 00 en visio-conférence

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA COMMISSION MODELES ECONOMIQUES
27 mars 2025**

Ordre du jour :

- L'équilibre financier de la production des géodonnées (Denis Berthault, GF2I)
- Présentation du comité stratégique de filière Infrastructures Numériques (Agnès Le Meil et Dominique Chane Yook)
- Présentation de la feuille de route de l'Afigéo suite à l'étude économique sur le géonumérique (Lucien Poisson, Afigéo)

Les présentations et documents associés sont disponibles sur la [page de la commission modèles économiques](#) du CNIG.

La liste des participants est disponible en annexe.

L'équilibre financier de la production des géodonnées

Denis Berthault – GF2I.

A. Présentation :

Denis Berthault est juriste de droit public, enseignant le droit de la donnée dans le Master « droit du numérique » à Paris 1, et la stratégie des données à École de guerre économique (EGE). Il est directeur du développement des contenus en ligne chez l'éditeur juridique LexisNexis et vice-président du Groupement français des industries de l'information (gf2i).

Il est intervenu sur l'importance stratégique croissante des données géolocalisées dans un monde numérique qui reproduit de plus en plus fidèlement les équilibres géopolitiques.

Les données donnent sur ceux qui les diffusent des informations capitales, et confèrent beaucoup de pouvoir à ceux qui y ont accès.

Par ailleurs, les données ont un poids économique important et sont essentielles au développement de l'économie Européenne. Elles font ainsi l'objet d'une attention particulière des acteurs européens, tels qu'en témoignent le Data Act, le Data Governance Act, l'IA Act ou le rapport Draghi.

Le pouvoir des données est d'autant plus prégnant à l'heure de l'intelligence artificielle, car la qualité des données conditionne la performance des algorithmes.

Toutefois, les coûts liés à la gestion des données, notamment leur collecte, leur traitement, leur normalisation, leur anonymisation ou leur hébergement ont été largement sous-estimés.

La question du partage de la valeur générée par ces données doit donc se poser, en s'interrogeant notamment sur la possibilité de rétrocéder une part de cette valeur aux producteurs.

En matière de gouvernance, il a été proposé de renforcer la maîtrise de la diffusion des données et de repenser les mécanismes de régulation, notamment par un encadrement contractuel plus strict, inspiré des dispositions du *Data Act*. Pour Denis Berthault, la stratégie européenne en matière de données vise l'innovation et le développement économique, contrairement à celle de la France, où les données sont souvent mises à disposition gratuitement, les coûts étant assumés par l'État.

Enfin, Denis Berthault a évoqué les enjeux liés au développement et au partage du jumeau numérique du territoire français. La licence Etalab, envisagée pour son partage, pourrait être insuffisant en termes de sécurité et de souveraineté.

B. Remarques :

Plusieurs interventions ont souligné le soutien de la Commission européenne à l'initiative française d'ouverture gratuite des données, qui s'inscrit dans la continuité de l'esprit des textes adoptés au niveau européen. La question a notamment été discutée au regard des règlements les plus récents de la commission (Data Act, Data Governance Act).

Par ailleurs, il a été indiqué que le modèle économique du jumeau numérique n'est pas encore défini, et que son partage ne sera pas nécessairement assuré sur la base de la licence Etalab. Le sujet de la souveraineté et de la sécurité de son partage se pose toujours.

Présentation du comité stratégique de filière Infrastructures Numériques

Agnès Le Meil, Dominique Chane Yook – CSF Infrastructures Numériques.

A. Présentation :

Le CSF Infrastructures Numériques est une instance créée par le Conseil National de l'industrie en 2018. Depuis 2023, il est entré dans une seconde phase de structuration, organisée autour de six axes de travail, chacun animé par deux rapporteurs : innovation, emploi et attractivité, territoires connectés et durables, international, 5G et réindustrialisation, ainsi qu'environnement.

Le comité rassemble les 4 fédérations représentatives de la filière ([Afnum](#), [Infranum](#), [Sycabel](#), [Fédération Française des Télécoms](#)).

L'axe de travail « territoires connectés et durables » a été présenté plus en détail, en raison de sa proximité avec les sujets traités par le CNIG. La notion de territoire connectés et durables, anciennement désignée sous le terme de « Smart City », fait référence à l'exploitation de l'Internet des objets (IoT) pour accompagner les collectivités dans le développement de services innovants.

Les travaux autour de ce sujet s'articulent autour d'un rapport piloté par la DGE et publié en 2021, [« De la Smart City à la réalité des territoires connectés et durables »](#).

Sur la base des constats dressés dans cette étude, [une mission a été confiée à Valérie Nouvel](#) pour auditionner les parties prenantes de l'écosystème et formuler des recommandations stratégiques au comité stratégique de filières.

3 groupes de travail ont été créés suite à la mission : Technologies radio IoT, Cybersécurité IoT, plateformes de données.

Le groupe de travail consacré aux plateformes de données poursuit un double objectif : d'une part, démocratiser cette thématique auprès des industriels pour en faciliter l'adoption, et d'autre part, recenser et illustrer les bonnes pratiques en matière de sobriété, de sécurité et de souveraineté numérique.

La question de l'interopérabilité entre les plateformes a également été identifiée comme un enjeu dans la mission Valérie Nouvel. Un sous-groupe de travail dédié a ainsi été mis en place afin d'en analyser les défis et d'élaborer des recommandations adaptées.

Enfin, il a été rappelé que le CSF a développé un centre de ressources visant à centraliser et diffuser l'ensemble de la documentation produite par ses travaux.

B. Remarques :

Les échanges ont mis en évidence le besoin de standardisation et d'interopérabilité des données exprimés par les acteurs de la filière Infrastructures Numériques. Dans ce cadre, des collaborations entre le CSF Infrastructures numériques et le CNIG sont envisagées.

Les données issues des territoires connectés et durables sont déjà largement géolocalisées ou appelées à le devenir. Leur mise en cohérence et leur standardisation permettront d'exploiter leur potentiel, tant pour les collectivités que pour les industriels engagés dans ces transformations.

Présentation de la feuille de route de l'Afigéo suite à l'étude économique

Lucien Poisson – Afigéo.

A. Présentation :

L'Afigéo joue un rôle central dans l'animation de la communauté de l'information géographique et dans la représentation de ses acteurs.

En 2023, un consortium réunissant sept acteurs a commandé une étude économique visant à approfondir la connaissance et la caractérisation de l'écosystème français de l'information géographique, ainsi qu'à en évaluer l'impact économique direct.

Il en est ressorti que l'écosystème français de l'information géographique se structure autour de 2 000 entreprises, emploie 52 000 spécialistes et représente un poids économique estimé à 10 milliards d'euros.

À partir de ces résultats et des recommandations de l'étude, un questionnaire a été adressé aux entreprises adhérentes de l'Afigéo pour identifier leurs enjeux et besoins.

En parallèle, l'Afigéo a commencé à construire une feuille de route, qui sera complétée par les résultats du questionnaire, et qui vise à renforcer la structuration et la coordination de la filière.

Celle-ci contient plusieurs axes de travail :

- Mieux identifier les entreprises du secteur.
- Renforcer les synergies avec les initiatives portées par d'autres acteurs du numérique (InfraNUM, Mind 2050, etc.).
- Développer des groupes de travail pour répondre aux problématiques spécifiques des entreprises, en favorisant notamment :
 - o Le dialogue entre le pôle Usage et le pôle Industrie & Entreprises de l'Afigéo.
 - o Une offre de formation adaptée aux besoins du secteur.
 - o La mise en relation entre le groupe SIG Grands Comptes et les entreprises.
 - o L'interaction entre startups, PME et ETI.

L'ambition principale de cette feuille de route est de créer des passerelles entre les différents acteurs de l'écosystème, d'identifier et mobiliser des sources de financement et d'assurer une intégration cohérente de cette stratégie au sein des travaux menés par l'Afigéo.

B. Remarques :

L'enjeu d'une identification plus fine des entreprises de l'écosystème et des plateformes développées a été mis en avant. Dans cette perspective, la mise au point d'une cartographie des acteurs et des infrastructures de données a été proposée. L'Afigéo inscrit cette réflexion dans sa volonté de mettre en place un observatoire économique au sein de son organisation.

Le rôle du CNIG dans le suivi et la coordination de ces travaux a également été discuté, notamment à travers la possibilité de déléguer cette mission cartographique, à l'échelle locale, aux Comités Territoriaux de la Donnée dont la structuration est actuellement en cours.

La DGE a confirmé la pertinence de cette approche articulée sur deux niveaux – national et local – et insisté sur la nécessité de renforcer les synergies entre acteurs intra- et interfilières. Cette dynamique

pourrait aboutir à des formes de structuration plus formalisées de la filière, telles que des conventionnements ou des contrats de filière.

Annexe : Liste des participants

Nom	Organisme
Edmond BARANES	Président commission modèles économiques
Benoît MORANDO	CNIG
Pierre LAULIER	CNIG
Lucien POISSON	AFIGEO
Eric BERNER	MEFI/DGE
B GAL RGD	Savoie Mont Blanc
Loic HAY	FNCCR
Denis BERTHAULT	GF2I
Brice GAL	Régie des données Savoie-Mont-Blanc
David DI MARCO	IGN
Agnès LE MEIL	CSF Infrastructures Numériques
Dominique CHANE YOOK	CSF Infrastructures Numériques
Audrey PELLET	Ministère de la transition écologique
Malo SAOUT	CNIG